

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (CE) n° 138/2007 de la Commission du 14 février 2007 déterminant la mesure dans laquelle les demandes de certificats d'importation introduites en janvier 2007 pour certains produits du secteur de la viande de volaille dans le cadre du règlement (CE) n° 1431/94 peuvent être acceptées

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 43 du 15 février 2007)

À la page 4, Annexe, dernière ligne du tableau, N° d'ordre:

au lieu de: «09.4421»

lire: «09.4422».

Rectificatif au règlement (CE) n° 1997/2006 du Conseil du 19 décembre 2006 modifiant le règlement (CEE) n° 2092/91 concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 379 du 28 décembre 2006)

La publication du règlement au Journal officiel mentionné ci-dessus est annulée.

La publication du même texte en tant que «Règlement (CE) n° 1991/2006 du Conseil du 21 décembre 2006» au JO L 411 du 30.12.2006, p. 18 demeure valable.

(Pour des raisons techniques, ce dernier règlement a fait l'objet d'une republication au JO L 27 du 2.2.2007, p. 11.)
